

LE MOUSTIQUE TIGRE

...EN NORMANDIE, J'AGIS !



Madame, Monsieur,

Le moustique « *Aedes albopictus* », également appelé moustique tigre, peut être le vecteur de maladies virales, telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Les symptômes sont le plus souvent bénins (douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite...), mais ces virus peuvent provoquer des complications sévères : formes hémorragiques pour la dengue, douleurs articulaires persistantes et incapacitantes pour le chikungunya, anomalies congénitales en cas d'infection par le Zika pendant la grossesse.

L'Agence régionale de santé est chargée de mettre en œuvre les dispositions de lutte anti-vectorielle sur l'ensemble du territoire normand vis-à-vis d'*Aedes albopictus*. Cette lutte, pour laquelle l'ARS missionne l'opérateur FREDON Normandie, repose sur une surveillance active, grâce à un réseau de pièges, et passive sur la base de l'analyse de signalements citoyens.

Lorsque le moustique est repéré, des mesures de gestion graduées telles que la réalisation d'enquêtes entomologiques, la destruction de gîtes, la mise en œuvre de traitements larvicides... sont mises en œuvre, en lien avec vos services, et adaptées au contexte local. **Ces étapes sont précisées dans un document dédié à l'attention des mairies à découvrir en cliquant ici.**



Depuis les années 2000, ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain. A la suite de la surveillance menée sur la saison 2023, le moustique tigre a été détecté sur cinq secteurs (Calvados, Eure, Manche et Seine-Maritime) et l'Agence régionale de santé Normandie a confirmé pour la première année son implantation dans la région, en Seine-Maritime. **Pour éviter qu'il ne s'installe, l'action de tous est essentielle !**



Avec le retour, de l'été et les conditions météorologiques plus favorables au moustique, l'ARS Normandie rappelle que chacun peut participer à la surveillance du moustique tigre : si vous pensez en avoir identifié un, signalez sa présence sur le site national dédié : <https://signalement-moustique.anses.fr>

Par des gestes simples, il est aussi possible de lutter contre la prolifération du moustique en supprimant tous les endroits et objets pouvant contenir de l'eau stagnante. Si les récipients ne peuvent pas être vidés, l'accès à l'eau doit être supprimé en installant par exemple des moustiquaires sur les cuves d'eau de pluie, du sable dans les coupelles de fleurs, en curant les gouttières ainsi que les regards d'évacuation. Ces pratiques sont indispensables pour éviter ou freiner le développement de cet insecte.

Vous souhaitez sensibiliser la population et mener une action de communication ? L'ARS Normandie met à votre disposition un kit de communication composé d'affiches (pouvant être utilisées comme prêt à insérer pour vos prochaines publications ou sur votre site web) et d'un plan réseaux sociaux. **Ce kit est téléchargeable en cliquant ici.**

Téléchargez le kit



Vous trouverez également une information détaillée à destination du grand public et des professionnels sur le site internet de l'ARS Normandie à l'adresse suivante [Le moustique tigre « Aedes Albopictus » | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](https://ars-normandie-communication@ars.sante.fr).

Vous remerciant par avance de votre participation.

Si vous souhaitez obtenir d'autres supports, n'hésitez pas à contacter le service communication de l'ARS Normandie : ars-normandie-communication@ars.sante.fr.



“ AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DE TOUS LES **NORMANDS** ”

Service communication
Direction générale

ARS Normandie
Esplanade Claude Monet, 2 place Jean Nouzille, CS 55035, 14050 Caen Cedex 4
www.normandie.ars.sante.fr



🇫🇷 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre [site internet](#)
Les ministères sociaux agissent pour un développement durable. Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !